

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JUIN 2026

Présents : VIALATTE Jean-Pierre, HABAY Bruno, PONT Laurence, BRESARD Anne, CAHUZAC Christian, RIBEIRO Marise, SALLES Laurent, SUFFRAN Patricia

Excusés : CASTELLE Lydia, PONT Frédéric, DAL POS Anthony

Absent :

ORDRE DU JOUR

- . Désignation d'un secrétaire de séance.
- . Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal du 21 avril 2026.
- . Désignation des délégués et des suppléants pour les élections des sénateurs
- . Délibération pour l'élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Ouverture du conseil à 12h

Quorum : atteint

. Désignation secrétaire de séance.

SUFFRAN Patricia

Approuvé à l'unanimité des présents

. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026

Approuvé à l'unanimité des présents

. Délib 21-2026 Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (– 1000 habitants)

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de Membres en exercice : 11

Nombre de Membres qui ont pris part à la délibération : 08

Monsieur le maire invite le conseil municipal à prendre connaissance du projet de délibération ci-dessous :

Le conseil municipal,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de Arnaud-Guilhem (1délégué / 3 suppléants)

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de

Mme BRESARD Anne, M. CAHUZAC Christian, M. HABAY Bruno, Mme RIBEIRO Marise.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- M. VIALATTE Jean-Pierre

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 8

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. VIALATTE Jean-Pierre 8 voix

M. VIALATTE Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme PONT Laurence

- M. HABAY Bruno

- Mme RIBEIRO Marise

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 8

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme PONT Laurence 8 voix

- M. HABAY Bruno 8 voix

- Mme RIBEIRO Marise 8 voix

Mme PONT Laurence, M. HABAY Bruno et Mme RIBEIRO Marise ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Fin du Conseil municipal à : 12h45